

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

Organe de l'Archevêché et de toute la Province Ecclésiastique
de Saint-Boniface

Paraissant le Mardi de Chaque Semaine.

VOL. II.

14 AVRIL, 1903.

No. 15

SOMMAIRE:—Nos Réclamations Scolaires. Mission de Saint-Adélar.
Voix de la Colonie. Localités à Coloniser. Candidats Catho-
liques. Encore le Drapeau. Statistiques. Un Bouquet de Trois
Belles Roses. Note. Aux Prières. Ding! Dang!

Nos Reclamations Scolaires

(Mandement de Mgr l'Archevêque du 19 mars 1902)

Nous croyons opportun en ce moment de faire connaître la nature de ces réclamations.

“Ce que nous réclamons en ce moment au nom du droit naturel aussi bien qu'au nom de la constitution du pays, c'est la restauration des droits scolaires violés en 1890. Nous demandons d'abord:

“ 1o.—*Le contrôle de nos écoles*, c'est-à-dire, pour parler comme le Pape lui-même, ‘la liberté d'organiser l'école de façon que l'enseignement y soit en plein accord avec la foi catholique.’ Nous acceptons volontiers, dès maintenant, les programmes d'études des écoles publiques.

“ La loi modifiée selon nos justes demandes enlèverait d'un côté à nos commissaires catholiques la crainte de perdre l'octroi en agis-